

## Effets des pratiques colingues et codiscursives sur l'institution du sens et des sujets politiques au parlement européen

Rachele Raus

### Considérations initiales

Depuis quelques années, nous nous intéressons beaucoup à la circulation (inter)discursive du matériel discursif et lexical à l'intérieur du dit / des dits pluriels des organes des organisations internationales, notamment du Parlement européen (RAUS, 2010, 2013...). Dans cet article, nous allons nous interroger sur ce que cette circulation implique au plan de l'« institution » du sens et des « pratiques sociales », ce qui nous permettra de revenir sur nos cas d'étude, de « relire » nos recherches, pour approfondir la réflexion sur des notions auxquelles nous tenons tout particulièrement (colinguisme, codiscours) et sur la manière dont on peut poser ces mêmes notions par rapport à la langue imaginaire et à la langue fluide, deux notions introduites par Eni Puccinelli Orlandi (1996a) qui nous ont permis de réfléchir sur la présence de mécanismes de blocage de la circulation discursive et, par conséquent, sur la présence d'un discours dominant qui s'imposerait, tout en encadrant en même temps des pratiques discursives et sociales.

Précisons que notre approche s'inspire de l'analyse du discours (AD), notamment des recherches en AD telles qu'elles se sont produites en France, à la suite des travaux de Michel Pêcheux, et ensuite au Brésil. Nous tenons donc à préciser notre positionnement de chercheur par rapport au débat actuel sur les « études du discours », catégorie proposée par Van Dijk et problématisée par Maingueneau (2014, p. 18), qui souligne l'importance de relier chaque AD (i.e. « école française » du discours; *Critical Discourse Analysis* au Royaume-Uni...) au contexte culturel spécifique dans lequel elles ont été et sont produites. C'est en tenant justement compte de l'aspect culturel, que nous avons considéré non seulement l'AD française mais aussi les travaux de l'AD brésilienne, qui sont étroitement liés à la linguistique et à la pragmatique (ORLANDI, 2007). En ce sens, ce sont les études d'Eni Puccinelli Orlandi qui nous ont inspiré, travaux qui ont enrichi et transformé la réflexion française en AD (MAZIÈRE, dans ORLANDI, 1996, p. 8).

## Quelques préliminaires notionnels

Avant d'entreprandre l'analyse, il faut préciser les notions que nous utiliserons dans ce travail réflexif de manière à voir de près les mécanismes discursifs à l'œuvre dans le genre de discours concerné: les relations parlementaires de l'Union européenne (UE).

Tout d'abord, précisons que la notion de colinguisme est issue des travaux de Renée Balibar (1985, 1993), auteure qui s'est intéressée aux relations de la langue française à la langue latine et à la manière dont le français instaure justement un espace de légitimation institutionnel en s'affranchissant du latin. Il s'agit donc, comme le précisera plus tard Sonia Branca-Rosoff dans un ouvrage édité en hommage à Balibar, du « rapport entre langues instituées » (2001, p. 5). Le colinguisme ne peut en fait se réduire ni à la relation entre langues différentes ni aux mécanismes langagiers concernant le multilinguisme, mais c'est une notion ample qui place au centre de l'analyse « l'association, par l'enseignement et la politique, de certaines langues écrites faisant communiquer des partenaires légitimes » (BALIBAR, 1993, p. 7). Il est à remarquer que l'hyperlangue<sup>1</sup> de l'UE, notamment celle du Parlement européen (PE), se caractérise justement par l'association de langues écrites, qui sont instituées et deviennent institutionnelles par le biais de la politique linguistique du PE et qui font communiquer des partenaires légitimes (avant tout les représentants des États membres). En effet, le PE reconnaît comme langues officielles et de travail les 24 langues de l'UE (COMBA, 2010, p. 30). Ces langues, qui sont utilisées également lors des interactions orales, par exemple lors des débats parlementaires, finissent par être « retravaillées » à l'écrit, comme le démontre la rédaction des documents parlementaires qu'on a justement qualifiés de « complexes » (COSMAI, 2007, p. 175; 2014, p. 172) et que nous analyserons ensuite.

À partir de la notion de colinguisme, nous avons proposée celle de « codiscours », que nous avons dénommée au préalable « colinguisme discursif » pour marquer la filiation de la notion à partir des travaux de Balibar (RAUS, 2015a). Il faut également souligner que c'est grâce aux réflexions de Sonia Branca-Rosoff et de Jacques Guilhaumou (1998) sur le mot « socialisme » que nous avons pensé élargir la notion de colinguisme. En effet,

nous pensons que les mécanismes de remaniement des sémantismes caractérisant le colinguisme peuvent concerner aussi le niveau discursif et par là s'élargir aux

---

<sup>1</sup> Paraphrasant Sylvain Auroux (1997), l'hyperlangue est un « espace-temps » structuré par les relations de communication humaine qui se déroulent dans un certain environnement. Ces individus ont des compétences linguistiques variées, ont accès à des outils linguistiques de grammatisation (grammaires, manuels...) et ont des activités sociales.

relations entre discours institués, c'est-à-dire reconnus comme légitimes (RAUS, 2015a, p. 117).

À la suite de ces réflexions, nous avons défini le codiscours comme l'« ensemble des relations entre discours institués » (Raus 2015b, p. 117). L'intérêt de l'AD française pour l'interdiscours, en effet, permet de poser comme fondamentale la relation entre des discours qui sont considérés comme légitimes parce qu'ils sont produits par des partenaires censés être tels: les représentants des institutions concernées, les lobbies et les autres acteurs légitimes qui ont des échanges dans l'hyperlangue européenne.

Nous avons jusqu'ici dénommé ces partenaires de la communication comme « acteurs » et de manière spécifique nous les avons considérés comme des acteurs politiques. Si nous avons utilisé ce désignant, c'est surtout pour souligner le rapport des institutions avec les pratiques sociales. À cet égard, précisons que les analystes (Maingueneau, Charaudeau, p. 459) considèrent la langue comme une pratique sociale (*praxis*), qui, tout en étant déterminée par les contraintes sociales, produirait des effets qui transformeraient ces contraintes. En d'autres termes, parler produirait l'acte de changer les relations sociales, ce qui entraînerait des transformations idéologiques (Marianne Ebel et Pierre Fiala, 1983).

Cependant, d'un point de vue discursif, il faudrait plutôt parler de « sujets », notamment de « sujets-énonciateurs ». Dans notre cas, il s'agit de sujets politiques, à savoir les institutions européennes considérées en tant qu'énonciateurs collectifs (la voix de l'institution qui reste le garant ultime du dit) et pluriels (la voix des représentants des États-membres et des autres sujets légitimes, entre autres les traducteurs, dont la voix continue à se distinguer à l'intérieur des discours institutionnels produits). La transformation d'acteurs en « sujets » conduit à une réflexion sur la relation au pouvoir et sur l'assujettissement. En effet, comme l'a dit Michel Foucault (1982):

Il y a deux sens du mot « sujet »: sujet soumis à l'autre par le contrôle et la dépendance, et sujet attaché à sa propre identité par la conscience ou la connaissance de soi. Dans les deux cas, ce mot suggère une forme de pouvoir qui subjugué et assujettit.

Précisons que parler de sujet en AD veut dire parler également et surtout de l'interdiscours et de la place délimitée par tout sujet-énonciateur à son intérieur dès qu'un discours est énoncé.

Nous allons donc analyser la production des discours de ces sujets-énonciateurs, production qui sera entendue à la fois comme pratique énonciative et comme pratique

sociale. En ce sens, il nous a semblé essentiel d'analyser les pratiques colingues et codiscursives empiriques, telles qu'elles émergent dans le discours du PE, par rapport aux choix des sujets-énonciateurs.

C'est justement parce que pour nous les pratiques discursives sont déjà des pratiques sociales que nous alternerons le désignant « acteurs », lorsque nous voudrions mettre l'accent sur les pratiques sociales, et le désignant « sujet », quand nous insisterons sur les pratiques discursives, tout en sachant que ces deux notions sont en fait étroitement liées et interdépendantes l'une de l'autre.

Si nous avons parlé de choix, c'est parce que, bien que décentré par l'interdiscours, le sujet peut se positionner à son intérieur. D'ailleurs, c'est à ce point qu'interviennent les mécanismes de l'institution de sens, de son blocage et par là l'institution d'un sujet dominé-assujéti, mais aussi que se produit une véritable tension entre blocage et tendance du sujet à la résistance, comme l'a démontré Eni Puccinelli Orlandi dans son travail sur les formes du silence (1994).

Cette tension est fort proche de celle qui caractérise le couple « langue fluide » - « langue imaginaire », catégories introduites toujours par Eni Puccinelli Orlandi pour distinguer la langue orale brésilienne (langue fluide) de la grammatisation<sup>2</sup> portugaise, qui essaie de normaliser l'autre, lors de la construction de la langue nationale au Brésil. Pour reprendre les mots de Puccinelli Orlandi (1996<sup>a</sup>, p. 2): «La langue imaginaire est celle que les analystes fixent avec leurs systématisations et la langue fluide est celle qui ne se laisse pas fixer dans des systèmes et des formules».

Pour cette raison Puccinelli Orlandi distingue le portugais du Brésil du portugais du Portugal, qui ont une tradition différente et restent donc des langues doubles, malgré les efforts portugais d'« instituer », et donc de fixer, les sens-autres de la langue orale des Indiens du Brésil. Comme cela arrive pour l'exemple du portugais, nous pensons que les langues utilisées au PE et leurs homologues au plan national (langues nationales) peuvent être considérées également comme un cas d'« hétérogénéité linguistique » (*idem*). Ce sont notamment les langues utilisées au PE, c'est-à-dire les « variantes nationales de l'eurojargon » (RAUS, 2013a), que nous allons analyser de près. Précisons que notre analyse se focalise sur la comparaison des langues française et italienne, mais que souvent il nous faudra aussi

---

<sup>2</sup> Selon Aurox (1992, p. 28), « Par grammatisation, on doit entendre le processus qui conduit à décrire et à outiller une langue sur la base des deux technologies qui sont encore aujourd'hui les piliers de notre savoir métalinguistique: la grammaire et le dictionnaire ».

tenir compte de l'anglais aussi puisque, comme nous allons le voir, il s'agit d'une langue officielle et de travail qui est très utilisée lors de la rédaction et de la traduction des documents concernés et qui est souvent l'original à partir duquel s'obtiennent, entre autres, les versions italienne et française des textes produits.

### **Conditions de production des rapports parlementaires de l'UE**

Charaudeau (Charaudeau, Maingueneau, 2002 : 119) souligne la présence d'une double acception de « conditions de production ». La première est de type communicationnel et consiste dans l'« ensemble des données non-linguistiques qui président à l'acte d'énonciation », ce que nous appellerons les « conditions de production matérielles » (voir le paragraphe 2.1).

Cependant, les conditions de production d'un discours, au sens de l'AD, concernent le plan discursif et doivent donc pouvoir également se définir de manière différente. Ces « conditions de production discursives » (voir le paragraphe 2.2) tiennent compte de l'interdiscours et de la manière dont les discours se co-construisent mutuellement, notamment en termes de discours dominant-dominé. Par conséquent, nous allons considérer ces deux types de conditions qui vont également nous éclairer sur le « rapport du Parlement européen » en tant que genre discursif.

#### ***Conditions de production matérielles***

Au plan de la communication, les rapports du PE sont des textes complexes. Le *Règlement* interne du Parlement (2004, 2009) en précise la structure et les procédures de votation et d'approbation. Dans le cas des rapports d'initiatives, d'où nous tirerons nos exemples, la procédure prévoit une proposition de résolution sur un sujet de compétence des commissions parlementaires, qui sera accompagnée d'un exposé des motifs. Avant d'aboutir au texte final, le rapport est présenté au Parlement sous la forme d'un projet rédigé dans la langue que le rapporteur choisit parmi les 24 langues officielles. Il arrive souvent que le rapporteur choisisse d'utiliser une langue véhiculaire, normalement l'anglais ou, plus rarement, le français ou l'allemand. Ensuite, les parlementaires présentent leurs amendements dans l'une des 24 langues officielles, qui est normalement, mais pas exclusivement, leur langue maternelle. Une fois les amendements acceptés ou refusés, le texte

final est voté et approuvé ou, plus rarement, rejeté par la commission. S'il est approuvé, il est ensuite déposé et soumis à la discussion et à l'approbation du PE. Le rapport final est enfin traduit et rendu disponible dans plusieurs langues et, idéalement, dans les 24 langues officielles de l'institution.

Si les rapports du PE sont définis complexes, ce n'est pas parce que leur procédure les rend constitutivement multilingues (les amendements en sont un exemple) ni parce qu'ils sont traduits dans les langues des États-membres, mais parce que l'on passe de la dimension orale des discussions parlementaires à un texte écrit. Dans ce passage, les changements stylistiques, de structure des phrases (tournures phrastiques), de registre linguistique... rentrent dans un processus que Domenico Cosmai appelle de « neutralisation » (2007, p. 173). Ce type de remaniements ne se produit pas forcément à l'occasion de la rédaction du texte, mais c'est le plus souvent le fruit de sa traduction dans les autres langues officielles.

C'est par exemple ce qui se passe lors de la traduction française du projet de rapport sur la situation des femmes roms dans l'Union européenne qui est présenté par la rapporteure hongroise Lívia Járóka<sup>3</sup> et est approuvé en avril 2006<sup>4</sup> (Tab. 1):

Anglais	Français
<p>While preparing the draft of <i>my report, I have had</i> discussions with both public and private parties in the European Union. These contacts included:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- an exchange of views with Roma Women's Initiative.</li> <li>- <i>As a woman of Roma origin, I have experienced</i> first hand much of the same discrimination that faces Romani women across Europe.</li> <li>- As an anthropologist, <i>I have studied the situation of Romani women</i> by visiting Romani communities and personally observing their experiences. As an MEP, last year, when I visited Greece and Macedonia, I witnessed more of the victimization of Romani women first hand. (...)</li> </ul> <p><i>There is a cry of minority and in special</i> Romani women to find themselves in the policies and actions of the member states as well as European Union's Institutions when</p>	<p>Lors de l'élaboration du présent projet de rapport, <i>votre rapporteur a eu</i> des discussions avec des organes publics et privés de l'Union européenne. Ces contacts ont notamment été les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un échange de vues a eu lieu avec la Roma Women's Initiative;</li> <li>- <i>en tant que femme d'origine rom, votre rapporteur a</i> elle-même subi une grande part des discriminations dont sont victimes les femmes roms de toute l'Europe;</li> <li>- en tant qu'anthropologue, <i>votre rapporteur a étudié la situation des femmes roms</i> en visitant des communautés roms et en observant personnellement leurs expériences. En tant que MPE, lors de sa visite l'an passé en Grèce et en Macédoine, elle a pu observer encore mieux les traitements injustes dont sont victimes les femmes roms; (...)</li> </ul> <p>Parmi les minorités et en particulier les Roms, <i>les femmes souhaitent</i> être prises en compte dans les politiques et actions des États membres et des</p>

<sup>3</sup> Les amendements déposés par cette rapporteure sont normalement en anglais. Cette pratique et l'utilisation d'un anglais non idiomatique dans le rapport, ce qu'un traducteur de l'Union ne ferait pas, nous amène à dire que la rapporteure utilise l'anglais lors de la rédaction de son rapport. Remarquons que la version hongroise du rapport, qui est disponible sur le site du PE, présente des caractéristiques fort proches de la version anglaise que nous présentons ici.

<sup>4</sup> Les caractères gras, les italiques et les soulignés dans les citations sont les nôtres.

addressing both gender equality and racial and ethnic discrimination	institutions de l'Union européenne en matière d'égalité hommes-femmes et de discrimination raciale et ethnique
--	--

**Tableau 1:** Versions anglaise et française du Rapport de Livia Járóka (2006)

La traduction française opère plusieurs transformations qui neutralisent les tournures anglaises non idiomatiques, comme « *crj* » et « *in special* », et normalisent le document par rapport au désembrayage (présence de la non-personne à la place du « je »), qui caractérise ce genre de discours. Cependant, ces changements finissent par affaiblir le positionnement d'un sujet qui, sans doute à cause de l'origine-autre de la rapporteure (« en tant que femme rom »), s'exprime de manière décalée par rapport à la rhétorique habituelle de l'hyperlangue communautaire (CAIMOTTO, 2017, p. 181).

Nous constatons ainsi que le traducteur double l'instance énonciative première dont il « silencie » (ORLANDI, 1996b, p. 28) le véritable dit, pour réduire les tournures orales et spontanées de la version originale à la fixité de l'écriture formelle de l'eurojargon.

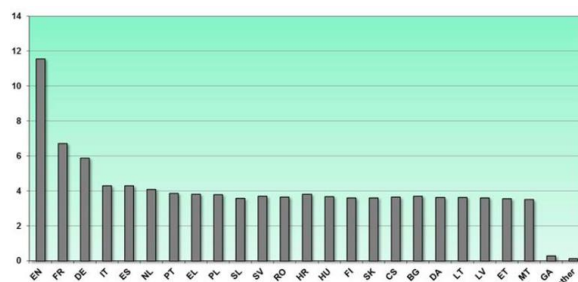
#### *Pourcentage d'utilisation des langues*

Un deuxième aspect qu'il faut considérer par rapport aux productions matérielles des rapports est l'utilisation majoritaire de l'anglais lors de la rédaction et de la traduction de ces documents. Si le PE reconnaît 24 comme langues officielles et de travail, force est de constater que les documents sont normalement rédigés dans trois langues pivots: l'anglais en priorité, puis le français et l'allemand. Au plan de la traduction des rapports, l'anglais reste prioritaire, comme le démontre (Tab. 2) les quelques chiffres concernant les pages traduites pour la seule Commission (COMMISSION EUROPÉENNE, 2010, p. 102):

	1997	2004	2008
Production totale en pages	1 125 709	1 270 586	1 805 689
Texte source en anglais	45%	62%	72%
- en français	41%	26%	12%
- en allemand	5%	3%	3%
- autres langues	9%	9%	13%

**Tableau 2:** Tendances de la traduction à la Commission européenne

Et voici ce qui arrive en 2014 (Fig. 1), d'après les données rendues disponibles par l'Antenne de la Direction générale de la Traduction (DGT) de la Commission européenne:



**Figure 1:** Tendances de la traduction à la Commission européenne en 2014

Nous constatons la tendance grandissante à privilégier de plus en plus l'anglais, ce qui a de fortes répercussions sur le choix des rapporteurs d'utiliser cette langue comme langue pivot avant même de recourir à la traduction dans les autres langues officielles, comme nous avons eu l'occasion de le dire. Précisons que, comme dans le cas cité de Járóka (Tab. 1), les rapporteurs qui utilisent l'anglais le plus souvent ne sont pas des natifs.

### ***Conditions de production discursives***

Au plan discursif, l'hyperlangue communautaire se caractérise par la présence de ce que les linguistes ont dénommé « eurolecte » (GOFFIN, 1994) ou, de manière péjorative, « eurojargon » (GOFFIN, 2005), qui est défini comme « (techno)lecte spécifique » utilisé par les sujets politiques. Cet idiolecte se caractérise par (RAUS, 2013a, p. 386):

- la coprésence d'au moins trois types de terminologie: institutionnelle, normative-juridique et sectorielle (Nystedt, 1999, p. 205);
- la tendance à l'hyperonymie, notamment en ce qui concerne la terminologie juridique qui, avec la terminologie institutionnelle, représente le noyau dur de l'eurojargon;
- la présence d'une phraséologie, mais aussi de tournures phrastiques et, de manière plus large, de stratégies discursives et d'une rhétorique spécifiques.

Bien sûr, ces tendances générales trouvent ensuite des adaptations variées dans les eurojargons empiriques tels qu'ils se réalisent dans les 24 langues officielles, ce qui permet de



parler de « variantes nationales » de l'eurojargon, ce dernier étant alors une sorte de langage « imaginaire » *supra partes* visant la communication transnationale.

Ce jargon a été souvent critiqué parce qu'il est finalement peu compréhensible par les non-initiés au point que l'UE même, dans ses guides de rédaction, recommande de recourir à des tournures et à un langage plus simples qui puissent être accessibles à tout citoyen. Cela dit, l'eurojargon est ce qui fait que tous les ans un ensemble de néologismes, souvent peu intelligibles, finissent par circuler, par les médias et par les discours politiques, dans les discours nationaux de l'espace européen et par dicter les politiques nationales, restant alors dans sa mémoire pour tout citoyen européen. Ainsi en va-t-il pour des termes comme « violence à l'encontre des femmes », « combattant étranger », « harcèlement + X » (où X = sexuel / à l'école / moral...)... qui ont fini par se massifier et par animer les débats nationaux. Bien que ces termes et les arguments associés soient mis en circulation à la suite de l'adaptation médiatique et politique, il faut pourtant souligner que c'est justement au plan européen que ces termes sont définis et produisent des pratiques spécifiques et que c'est déjà à ce stade que se joue la tension entre d'une part, l'institution du sens recommandé par l'eurojargon imaginaire et de l'autre, la tendance des langues empiriques – les variantes nationales de l'eurojargon – à réagir à ce blocage de manière différente.

Précisons que quand nous avons parlé d'eurojargon comme d'une langue *supra partes* nous avons souligné sa tendance à l'hyponymie juridique, ce qui veut dire que ce jargon reste volontairement flou et suffisamment vague pour permettre ensuite l'adaptation aux langues politiques et juridiques nationales. Cependant, l'eurojargon encadre forcément les réalisations discursives obtenues par traduction dans les langues empiriques qui sont utilisées dans l'hyperlangue communautaire. Lors de cet encadrement, la présence de l'idéologie néolibérale crée un déjà-là incontournable. Par exemple, si nous considérons le néoterme « flexicurité », mot-valise créé à partir de « flexibilité » + « sécurité », on ne peut pas contester que, par-delà les différentes traductions de ce terme dans les langues officielles des institutions européennes, il impose un concept qui tend à légitimer par le présupposé d'existence la flexibilité du travail, en jouant sur l'opacité pour atténuer la conflictualité et pour induire de nouvelles attitudes par rapport au travail (ATTRUIA, 2014). De manière similaire, mais cette fois-ci au plan du discours, l'analyse conduite par Clara Rizzitelli (2012) sur le discours européen concernant la femme migrante démontre la présence d'une rhétorique néolibérale commune aux versions italiennes et françaises des documents analysés et qui légitime l'insertion de la femme migrante par la nécessité économique : pour la femme

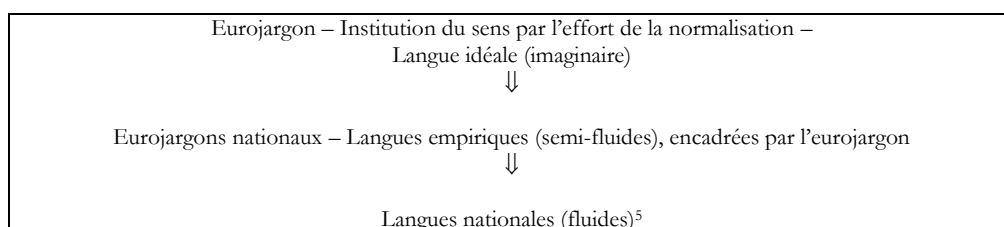
européenne, il s'agit de la nécessité d'entrer dans le marché du travail, pour la migrante il s'agit de la remplacer dans le travail de soin et de trouver à son tour un emploi dans le foyer familial de manière à s'insérer dans le pays d'accueil (RIZZITELLI, 2012, p. 37).

Par ces stratégies discursives et lexicales, la rhétorique de l'Union européenne instaure de mémoires prothétiques (LANDSBERG, 2004), c'est-à-dire qui ne viennent pas du vécu des personnes et qui s'imposent par la circulation dans l'interdiscours, en contribuant à instituer un sens qui, tout en restant flou, encadre les réalisations discursives des sujets et se pose en discours dominant par rapport au discours de ces derniers.

Ces mémoires sont prothésiques dans la mesure où les termes qui circulent et deviennent institués au plan communautaire le sont dans une hyperlangue vide de mémoire et cela à la différence de ce qui se passe au niveau des langues empiriques nationales.

Pour distinguer les deux, citons, par exemple, le cas de l'italien communautaire « *bevande spiritose* » (« boissons spiritueuses ») au lieu de « *bevande alcoliche* » (« boissons alcooliques ») qu'on utilise au niveau de la langue nationale, le premier déclenchant un certain effet comique en italien à cause la polysémie que « *spiritoso* » entraîne au niveau de la langue commune (« *spiritoso* » dans la langue italienne courante veut dire « drôle, qui fait rire »). C'est aussi le cas de « violence domestique » utilisée dans le document de l'UE alors que le français national privilégierait plutôt « violence conjugale »... La création et la circulation de ces termes se fait justement dans une situation d'énonciation-autre, artificielle, par rapport aux hyperlangues nationales et c'est pour cette raison que nous trouvons de fortes ressemblances avec les mécanismes de l'hétérogénéité linguistique qui est décrite par Eni Puccinelli Orlandi.

L'eurojargon imaginaire produirait donc un discours dominant qui finirait par conditionner la production des eurojargons empiriques nationaux, en les encadrant. Notre hypothèse est résumée dans le tableau 3:



**Tableau 3 :** Relations entre langues dans l'espace européen

<sup>5</sup> Les langues nationales sont fluides par rapport à l'eurojargon. Par rapport à la construction des langues nationales, nous ne pouvons pas dire si ces langues ont toujours été telles.

Sorte de « langue de mousse » (ORLANDI, 1996b) dont on a souvent contesté le fait d'être trop vague en raison de l'hyperonymie ou de l'absence de définitions de quelques termes, qui pourtant sont très souvent utilisés et dictent des pratiques spécifiques (par exemple, « terroriste », « minorité »...), l'eurojargon imaginaire, qui se réalise concrètement dans les eurojargons nationaux, tend à instituer l'idéologie néolibérale prônée par les politiques européennes.

Cependant, c'est lors de sa réalisation empirique dans les eurojargons nationaux que se produit la tension entre cette langue vide de mémoire et l'éventuelle tentative de résistance des langues nationales. Voyons de plus près en quoi consiste le blocage produit par l'eurojargon lors de la tentative d'instituer les sens, ou plutôt les « concepts », des termes.

#### *La « grammatisation » passe par la normalisation de l'eurojargon*

Comme pour n'importe quelle langue imaginaire, l'eurojargon aussi a ses propres outils de « grammatisation » (AUROUX, 1992). Ces outils se composent non seulement de manuels de rédactions, qui présentent les critères à respecter lors de la rédaction des documents européens (par exemple, la cohérence logique, la cohérence terminologique, la clarté, la précision juridique...), mais également des normes produites par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) qui recommandent d'entreprendre une démarche « onomasiologique », c'est-à-dire qui privilégie la définition du concept avant de choisir la dénomination de l'objet concerné, pour définir les termes (voir les normes 704, 860 et 1087 du Comité technique 37). Ces critères recommandent, entre autres, l'univocité conceptuelle et l'harmonisation (graphique, phonétique et conceptuelle) des termes. Le principe de l'harmonisation justifierait, par exemple, le fait qu'en français européen on privilégie « violence domestique », calqué sur l'anglais « *domestic violence* » et qui trouve son équivalent harmonisé dans les autres langues romanes, entre autres, l'italien (« *violenza domestica* »). Au plan lexical, donc, la terminologie essaie d'instituer un sens, via l'accord sur un concept défini de manière onomasiologique, qui tend à uniformiser et à figer le lexique. Les termes sont ensuite transcrits et définis dans la banque de données officielle de l'UE, *l'InterActive Terminology for Europe*, qui est connue sous l'acronyme « IATE » (voir Fig. 2).

<b>Domaine</b>		Boisson	fr
<b>Définition</b>	la boisson spiritueuse obtenue par distillation d'un moût fermenté de céréales, présentant des caractères organoleptiques provenant des matières premières utilisées		
<i>Réf. de la définition</i>	JOCE L 160,12.06.1989,p.4		
<b>Terme</b>	<b>alcool de céréales</b>		
<i>Fiabilité</i>	3 (fiable)		
<i>Réf. du terme</i>	Règlement (UE) n° 68/2013 de la Commission du 16 janvier 2013 relatif au catalogue des matières premières pour aliments des animaux, <a href="#">32013R0068/FR</a>		
<i>Date</i>	07/08/2013		
<b>Terme</b>	<b>boisson spiritueuse de céréales</b>		
<i>Fiabilité</i>	3 (fiable)		
<i>Réf. du terme</i>	JOCE L 160,12.06.1989,p.4		
<i>Date</i>	24/09/2003		

			it
<b>Définition</b>	la bevanda spiritosa ottenuta mediante distillazione di un mosto fermentato di cereali che presenta caratteristiche organolettiche derivanti dalle materie prime utilizzate		
<i>Réf. de la définition</i>	GUCE L 160,12.06.1989,p.4		
<b>Terme</b>	<b>bevanda spiritosa di cereali</b>		
<i>Fiabilité</i>	3 (fiable)		
<i>Réf. du terme</i>	GUCE L 160,12.06.1989,p.4		
<i>Date</i>	24/09/2003		

**Figure 2:** Exemple d'une fiche bilingue d'IATE concernant l'entrée « Boisson spiritueuse » / « *Bevanda spiritosa* »

Le sens institué n'est pas la seule dimension qui est figée. La dimension textuelle l'est également par la présence de pratiques rédactionnelles normative qui finissent par rendre les rapports parlementaires un genre de discours « routinier » (MAINGUENEAU, s.d., p. 2) dont la structure est figée et, par conséquent, prévisible. Voici, par exemple, comment se présente le projet de rapport d'initiative au PE (Fig. 3):

<b>PROPOSITION DE RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN</b>	
<b>Paratexte</b>	<p>sur l'exploitation sexuelle et la prostitution et leurs conséquences sur l'égalité entre les hommes et les femmes (2013/2103(INI))</p> <p><i>Le Parlement européen,</i></p>
<b>Visas</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– vu les articles 4 et 5 de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948,</li> <li>– vu la convention des Nations unies de 1949 pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui,</li> </ul> <p style="text-align: center;">...</p>
<b>Considérants</b>	<p>A. considérant que la prostitution et la prostitution forcée sont des phénomènes comportant une dimension de genre et une dimension internationale, puisqu'entre 40 et 42 millions de personnes sont concernées dans le monde entier, la grande majorité des personnes prostituées étant des femmes et des filles, et presque tous les clients étant des hommes, et considérant qu'elles constituent par conséquent tant une cause qu'une conséquence de l'inégalité entre les hommes et les femmes, qu'elles ne font qu'aggraver;</p> <p>B. considérant que la prostitution est une forme d'esclavage incompatible avec la dignité de la personne humaine et ses droits fondamentaux;</p> <p style="text-align: center;">...</p>
<b>Dispositions</b>	<p>1. reconnaît que la prostitution et l'exploitation sexuelle sont des questions étroitement liées aux genres et des violations de la dignité humaine, qu'elles sont contraires aux principes régissant les droits de l'homme, parmi lesquels l'égalité entre hommes et femmes, et sont par conséquent contraires aux principes de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, notamment l'objectif et le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes;</p> <p>2. souligne que la santé et les droits sexuels et génésiques de toutes les femmes doivent être respectés, en ce inclus le droit de disposer de leur corps et de leur sexualité, sans coercition, sans discrimination et sans violence;</p> <p style="text-align: center;">...</p>
<b>Exposé des motifs</b>	<p><b>EXPOSÉ DES MOTIFS</b></p> <p>La prostitution est un phénomène difficile à quantifier puisqu'il est illégal dans la plupart des États membres. Selon un rapport de la Fondation Scelles publié en 2012, la prostitution, à l'échelle mondiale, concerne entre 40 et 42 millions de personnes, dont 90 % dépendent d'un proxénète.</p> <p style="text-align: center;">...</p>

**Figure 3:** Structure du rapport d'initiative

Comme le montre la figure 3, les éléments du paratexte sont suivis par les visas (introduits par la configuration « vu + X »), les considérants (introduits par la configuration « considérant que + X »), les dispositions (introduites par des verbes à la troisième personne de l'indicatif) et par l'exposé des motifs.

Au plan de la circulation discursive plus généralement, l'utilisation d'une part, des mémoires de traduction, et de l'autre, d'argumentaires et d'éléments de langage prescrits (KRIEG-PLANQUE, OGER, 2017) tend à créer des configurations d'énoncés qui peuvent

même se répéter identiques, à quelque détail près, lorsqu’il est question de rapports concernant le même domaine d’intervention politique. Voici, par exemple, comment la contestation de l’amalgame femme-victime se présente dans le rapport que la Hongroise Zita Gurmai rédige sur la situation des femmes dans les Balkans en 2008, et comment il est repris dans le rapport sur la situation des femmes en période de guerre qui a été présenté six ans après par la Roumaine Norica Nicolai (versions françaises en Tab. 4; version italienne en Tab. 5):

FR (Gurmai)	(9) estime que les femmes dans les Balkans, qui ont été victimes de la guerre, ne devraient plus être considérées uniquement comme des victimes de guerre, mais plutôt comme des protagonistes dans la stabilisation et la résolution des conflits ;
FR (Nicolai)	(28) [...] estime que les femmes qui ont été victimes de la guerre ne devraient plus être considérées uniquement comme des victimes de guerre, mais plutôt comme des protagonistes dans la stabilisation et le règlement des conflits ;

Tableau 4 : La reprise du rapport Gurmai (2008) dans le rapport Nicolai (2011) en français

IT (Gurmai)	(9) ritiene che le donne nei Balcani, che hanno subito la guerra, non dovrebbero più essere considerate soltanto come vittime di guerra, quanto piuttosto come faatrici della stabilizzazione e risoluzione di conflitti;
IT (Nicolai)	(28) [...] è del parere che le donne vittime della guerra non dovrebbero più essere considerate soltanto come vittime di guerra, quanto piuttosto come faatrici della stabilizzazione e risoluzione di conflitti;

Tableau 5 : La reprise du rapport Gurmai (2008) dans le rapport Nicolai (2011) en italien

Le blocage fait que, dès qu’on produit du discours, celui-ci peut être réutilisé via l’implémentation des mémoires de traduction mises à disposition des traducteurs officiels aussi bien que de tout rédacteur qui, tout en s’appuyant sur des sources similaires (i.e. des argumentaires), finit par réutiliser des lieux communs et des tournures préconstruites (déjà-là).

Cependant, la tendance normalisatrice de l’hyperlangue communautaire, dont la composante diplomatique (au sens de PASCUAL, 2004, p. 9) prévoit un degré d’opacité censé garantir ensuite l’adaptation nationale des discours produits à l’international, est constamment basculée par les tendances spécifiques des variantes nationales des eurojargons, qui se caractérisent par des penchants différentes et qui permettent de parler de la présence de langues « semi-fluides » à des degrés variés, comme nous allons le voir en prenant en compte les pratiques colingues et codiscursives qui ont lieu à l’intérieur du PE.

## **Les pratiques colingues au PE**

Nous allons tout d'abord considérer les variantes nationales de l'eurojargon par rapport aux pratiques colingues, tout en rappelant que le colinguisme consiste dans les relations possibles entre langues instituées, telles les 24 langues officielles et de travail du PE. Tout comme pour les pratiques codiscursives, nous poserons d'abord la question du sujet aux langues et puis par rapport à l'institution du sens.

### ***Rapport du sujet à la langue***

Chaque rapporteur-e du PE peut utiliser sa langue maternelle lors de la présentation de son rapport. Cependant, les données statistiques que nous avons fournies au tableau 2 et les pratiques que nous avons pu observer lors de l'analyse des rapports du PE montrent la tendance des parlementaires à utiliser l'anglais véhiculaire et, plus rarement, le français ou l'allemand comme langues de travail. Cette tendance est sans doute favorisée par la volonté et la nécessité de se comprendre mutuellement. Par exemple, il n'est pas rare que certains amendements soient proposés par des parlementaires de nationalité différente qui appartiennent au même groupe politique et/ou à des groupes politiques différents. Il est donc normal que ces amendements soient présentés dans l'une des langues véhiculaires, surtout l'anglais.

Cependant, les pratiques langagières favorisent l'utilisation de l'anglais dès la rédaction du projet de rapport et donc avant même la discussion des amendements. Rappelons que, jusqu'à l'entrée du Royaume-Uni dans l'Union, c'était la langue française qui jouissait d'un certain prestige, notamment en raison de son utilisation privilégiée dans le domaine juridique; les choses ont changé à la suite de l'adhésion du Royaume-Uni et, par conséquent, à « la montée en puissance de l'anglais » (LAUTISSIER dans TRON, 2010, p. 1). Tout en restant résiduel, il peut arriver que le français aussi puisse être choisi par le rapporteur comme langue de travail, comme c'est le cas pour la Bulgare Nedelcheva Mariya, pour la Slovaque Anna Záborská ou pour la Portugaise Regina Bastos. Bien sûr, l'impératif communicationnel justifie ces pratiques d'utilisation d'une langue de travail différente de sa propre langue maternelle mais cela nous fait réfléchir:

1. d'une part, sur la présence de sujets politiques qui ressentent leur langue comme plus ou moins délégitimée, ce qui peut produire à son tour l'affaiblissement du positionnement politique dès que nous considérons la place que ces sujets occupent dans l'interdiscours, c'est-à-dire leur « positionnement » (CHARAUDEAU, MAINGUENEAU, 2002, p. 453);
2. de l'autre, sur la manière dont l'utilisation d'une langue par un non-natif produit déjà du sens-autre, et donc de l'hétérogénéité linguistique.

*Positionnement « polémique » italien (S1) vs positionnement « autoritaire » français (S2)*

Par rapport au premier constat, signalons le cas de l'italien, qui justement finit par avoir une attitude colingue différente du français en raison d'un positionnement ressenti comme moins légitime, notamment par rapport à l'anglais, qui reste souvent la langue de l'original des documents mais aussi du français. Ce positionnement du traducteur, et en général du sujet natif qui utilise l'eurojargon italien, émerge de l'attitude « réceptive » (CALIENDO, 2004, p. 9) vis-à-vis des autres langues. L'eurojargon italien a en effet tendance à utiliser des emprunts qui viennent de l'anglais, britannique ou américain (c'est par exemple le cas de « *mobbing* » que l'anglais britannique remplacerait plutôt par « *psychological harassment* »), et des autres langues. Mais Caliendo remarque aussi la tendance de la structure de l'eurojargon italien à se modifier en raison des tournures calquées sur le français et/ou sur l'anglais. Ainsi en va-t-il lors de la répétition des possessifs, qui normalement sont omis en italien, lors de l'inversion de la structure italienne « nom + adjectif », ou lors du vouvoiement, qui en italien se fait normalement par la non-personne (« *lei* ») mais qui, dans le contexte du PE, se fait plutôt en utilisant la personne (« *voi* » calqué sur le français). Ces caractéristiques de l'eurojargon italien montrent justement l'« ouverture colingue » de cette langue par rapport aux autres, notamment aux langues véhiculaires.

Cependant, si une certaine contamination entre langues caractérise non seulement le jargon italien mais également les autres variantes nationales de l'eurojargon produite dans l'hyperlangue « transnationale » et artificielle de l'UE, en raison justement du fait qu'il s'agit en quelque sorte de langues qui restent hétérogènes par rapport aux langues nationales, ce qui caractérise l'italien est d'une part, son ouverture colingue plus marquée, ce qui renvoie à un positionnement « polémique » des sujets (au sens de ORLANDI, 1984) et de l'autre, que ce positionnement finit par se répercuter au plan du sens et des pratiques sociales.

À ce sujet, nous allons présenter deux exemples qui portent sur les verbes « charnières » qui introduisent les paragraphes des dispositions des rapports parlementaires. Ces verbes sont fondamentaux dans la mesure où ils permettent au PE de se positionner par rapport



aux autres acteurs concernés dans l'espace public, avant tout la Commission et le Conseil de l'UE. Il s'agit donc d'observer les modalités d'engagement des acteurs tel qu'il est souhaité par le Parlement européen.

Le premier exemple que nous donnons concerne une étude que nous avons menée sur les rapports parlementaires concernant la prostitution (RAUS, 2017). Nous avons d'abord procédé en rassemblant les verbes des dispositions par rapport à leur visée pragmatique, puis nous avons pris en compte leur fréquence d'utilisation dans les rapports en français et en italien, ce qui a donné les chiffres et pourcentages transcrits dans le tableau 6:

Visée du verbe	FR (tot. 697 occurrences)	IT (tot. 648 occurrences)
<i>Exposition d'une idée</i> (ex. « constate, observe, reconnaît / osserva riconosce, prende atto »)	34 (4,87 %)	35 (5,4 %)
<i>Défense d'une position</i> (ex. « considère, estime, note / considera, nota rammenta »)	77 (11,04 %)	<b>103</b> (15,89 %)
<i>Mise en valeur d'une idée</i> (ex. « appelle, insiste, souligne / evidenzia, insiste, sottolinea »)	<b>183</b> (26,25 %)	121 (18,67 %)
<i>Critique</i> (ex. « condamne, exige, s'inquiète / condanna, esige, deplora »)	22 (3,15 %)	<b>34</b> (5,24 %)
<i>Proposition d'une solution</i> <i>(incitation à l'action)</i> (ex. « demande, encourage, exhorte / chiede, esorta, incoraggia »)	<b>375</b> (53,8 %)	327 (50,46 %)
<i>Approbation</i> (ex. « salue, se félicite / plaude, si compiace »)	6 (0,86 %)	<b>28</b> (4,32 %)

**Tableau 6:** Fréquence des verbes introduisant les dispositions dans les rapports d'initiative (en gras les différences majeures)

Par le tableau, nous voyons que l'énonciateur/traducteur italien – c'est-à-dire le « sujet 1 » (S1) – a tendance à se mettre en relation avec les autres acteurs sollicités, par rapport auxquels il défend sa propre position, il critique les autres acteurs/sujets ou les approuve. Le

dit reste justement « polémique » (Puccinelli Orlandi 1984), ouvert aux autres en raison d'un imaginaire ressentant le positionnement italien comme moins légitime.

Par contre, l'énonciateur/traducteur français – c'est-à-dire le « sujet 2 » (S2) – tend à mettre en valeur ses propres idées et à proposer des solutions, tout en ressentant son positionnement comme légitime et autoritaire (Puccinelli Orlandi 1984). Cela lui permet de privilégier des verbes à visée incitative comme le verbe « demande », qui est le verbe le plus utilisé pour introduire les dispositions des rapports analysés, comme nous pouvons le constater dans le tableau 7:

FR	IT
<i>Demande</i> (206)	Invita (135)
Souligne (147)	<i>Chiede</i> (131)
Invite (128)	Sottolinea (110)
Estime (41)	Ritiene (44)

**Tableau 7:** Les verbes les plus utilisés pour introduire les dispositions des rapports d'initiative

À la différence du français, l'italien privilégie l'invitation (« *invita* ») à l'engagement de la demande, cette dernière ne venant qu'à la deuxième place (« *chiede* »).

Cette tendance à un positionnement différent de la part du sujet est confirmée par une autre étude, que nous avons conduite sur le rapport sur la politique intégrée des produits, qui a été présenté par le suédois Anders Wijkman en 2004 (RAUS, 2011). Cette fois-ci, il s'agit d'un rapport législatif, dont l'original anglais de certains amendements et leurs traductions en français et en italien suggèrent de nouveau l'attitude « polémique » de S1 et « autoritaire » de S2, comme nous pouvons le voir à l'aide du tableau 8:

Amendements n°	Version originale (EN)	Traduction française	Traduction italienne
17-42-43...	<i>Calls on the Commission</i>	<i>Demande</i> à la Commission	<i>Invita</i> la Commissione
18-60	... <i>calls on the Commission</i>	... <i>exhorte</i> la Commission	... <i>Invita</i> la Commissione
45-46-47...	<i>Calls on the Commission</i>	<i>Invite</i> la Commission	<i>Invita</i> la Commissione
50	<i>Calls on the Commission</i>	<i>Engage</i> la Commission	<i>Invita</i> la Commissione
53-68-69...	<i>Calls on the Commission</i>	<i>Réclame</i> que la Commission	<i>Invita</i> la Commissione

**Tableau 8:** Traductions française et italienne du verbe introducteur « *To Call* »

Les modulations opérées en français, s'expliqueraient par les choix faits en relation avec le cotexte d'occurrence du verbe introducteur. Sur la base des verbes performatifs introduits par « *To Call* », nous avons dans l'ordre (Tab. 9):

Degré de performativité	Verbe	Cotexte discursif
<	<i>Invite</i> (la Commission à)	explorer les possibilités / reconnaître l'importance / concevoir les instruments PIP de façon à ce qu'ils s'imbriquent
	<i>Exhorte</i> (la Commission à)	définir des objectifs / promouvoir la collaboration
	<i>Demande</i> (à la Commission de)	présenter une directive / aider l'industrie / donner priorité aux mesures suivantes
	<i>Réclame</i> (que la Commission)	développe un système / établit un comité
>	<i>Engage</i> (la Commission à)	Veiller à intégrer le concept PIP ... dans ses propositions législatives

**Tableau 9:** Performativité des verbes français en relation avec les cotextes

Le tableau 9 montre que S2 module les énoncés en engageant davantage la Commission que ne le font l'original et la traduction italienne: les attentes vis-à-vis de la Commission augmenteraient en raison des activités et de l'engagement demandés. La stratégie énonciative présente dans la traduction française témoigne donc d'un positionnement précis, autoritaire, et qui insiste sur la responsabilité des acteurs.

#### *L'hétérogénéité linguistique*

Par rapport à la manière dont l'utilisation d'une langue par un non-natif produit déjà du sens-autre, ce qui amène à l'hétérogénéité linguistique, citons l'exemple des travaux préparatoires au Rapport sur les aspects relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte de la récession économique et de la crise financière présenté en 2010 par l'Espagnol Romeva i Rueda. Dans le tableau 10, il est possible de voir les amendements à ce rapport qui ont été proposés en français par la Bulgare Nedelcheva Mariya (A), par la

Française Elisabeth Morin-Chartier (B) et par cette dernière et d'autres parlementaires de nationalités variées:

Proposition de résolution	(A) Amendement de Nedelcheva	(B) Amendement de Morin-Chartier	(C) Amendement de Morin-Chartier et d'autres parlementaires de nationalités variées
considérant que [...] les réponses apportées à l'échelle nationale et internationale – aucune d'entre elles ne tenant compte des <u>spécificités liées à l'égalité hommes-femmes</u> –, ont également été décidées uniquement par les hommes	considérant que les réponses nationales et internationales apportées à la crise n'ont pas suffisamment pris en compte les <u>spécificités de genre</u> ; (or. fr.)	considérant que les réponses apportées à l'échelle nationale et internationale – aucune d'entre elles ne tenant compte des <u>spécificités liées à l'égalité hommes-femmes</u> – (or. fr.)	considérant que les réponses apportées à l'échelle nationale et internationale – qui ne tenaient pas suffisamment compte de la <u>dimension de genre</u> –; (or. en.)

**Tableau 10:** Amendements au rapport Romeva i Rueda (2010) et l'utilisation des langues (FR/EN)

D'abord, remarquons le fait qu'effectivement la Française Morin-Chartier utilise la langue française mais aussi que, dès qu'elle propose un amendement avec d'autres parlementaires de différentes nationalités, elle utilise l'anglais, ce qui ensuite demande la (re)traduction en français. Par conséquent, si le dit de Nedelcheva (A) et de Morin-Chartier (B) est en français dans l'original, le dit de Morin-Chartier et des autres parlementaires (C) est produit par la traduction de l'anglais, ce qui justifie le fait que l'on privilégie le terme « dimension de genre » pour traduire par calque l'anglais de l'original de l'amendement « *sufficiently gender-inclusive* », que nous n'avons pas rapporté dans le tableau.

Par contre, les amendements proposés en français (A-B) montrent une utilisation différente de l'anglais de la part des deux francophones, dont seulement la seconde est native. Nedelcheva privilégie le concept anglais du terme « *gender* » que Morin-Chartier aplatit par adaptation sur la seule composante hommes-femmes, témoignant justement de l'adaptation d'un concept flou au contexte national, à la mémoire de sa propre langue nationale. Précisons ce que la Commission générale de terminologie et de néologie (COGETER), qui, en 2015, est devenue la Commission d'enrichissement du français, avait justement recommandé au sujet du terme anglais *gender* en juillet 2005:

En anglais, l'emploi de *gender* dans ces expressions constitue un néologisme et correspond à une extension de sens du mot qui signifie *genre grammatical*. De plus,

ce terme est souvent employé pour désigner exclusivement les femmes ou fait référence à une distinction selon le seul sexe biologique.

Or, en français, le mot **sexe** et ses dérivés **sexiste** et **sexuel** s'avèrent parfaitement adaptés dans la plupart des cas pour exprimer la différence entre hommes et femmes, y compris dans sa dimension culturelle, avec les implications économiques, sociales et politiques que cela suppose.

La substitution de *genre* à **sexe** ne répond donc pas à un besoin linguistique et l'extension de sens du mot *genre* ne se justifie pas en français. Dans cette acception particulière, des expressions utilisant les mots *genre* et *a fortiori* l'adjectif *genré*, ou encore le terme *sexospécificité*, sont à déconseiller.

Toutefois, pour rendre la construction adjectivale du mot *gender*, fréquente en anglais, on pourra préférer, suivant le contexte, des locutions telles que **hommes et femmes, masculin et féminin**; ainsi on traduira *gender equality* par **égalité entre hommes et femmes**, ou encore **égalité entre les sexes**.

La Commission générale de terminologie et de néologie recommande, plutôt que de retenir une formulation unique, souvent peu intelligible, d'apporter des solutions au cas par cas, en privilégiant la clarté et la précision et en faisant appel aux ressources lexicales existantes.

À la différence de Morin-Chartier, Nedelcheva s'inscrit dans la mémoire anglaise du terme de départ et opère un choix colingue différent.

Le choix d'un colinguisme privilégiant des formes transculturelles d'influence majeure de l'anglais sur le français se reflète aussi, au niveau phrastique, dans l'utilisation de Nedelcheva du binôme de traduction introduisant d'abord la forme anglaise et puis l'équivalent français, alors que dans les documents parlementaires européens en français l'on trouve plutôt la forme inverse, par respect de la tendance française à privilégier celle-ci (RAUS, 2007, p. 323). Citons, par exemple, l'amendement proposé par la parlementaire bulgare au projet de rapport présenté par Kratsa-Tsagaropoulou le 28 mars 2011 (6): « *C bis. Considérant que la question de la représentativité des femmes à la direction des entreprises va de pair avec celle du 'genderpay gap' (différence de salaire)* ». Si normalement, le dit français a tendance à utiliser d'abord le terme français et puis le terme étranger entre parenthèses, ce que nous avons appelé un « bilinguisme de respect » (RAUS, 2007, p. 324), Nedelcheva fait l'inverse et, tout comme il arrive également pour la langue italienne, elle introduit d'abord la langue anglaise et puis la traduction entre parenthèses, ce qui témoigne la présence d'une sorte de « bilinguisme de prestige » (*idem*). De nouveau, soulignons l'attitude colingue de l'italien par rapport à l'anglais qui est considéré comme langue de prestige et ressenti comme modèle à imiter, ce qui implique aussi la reprise des concepts exprimés par cette langue nationale et/ou véhiculaire.

### ***L'institution du sens***

Les pratiques colingues des eurojargons nationaux qui sont utilisés par les sujets instituent des sens décalés, comme nous venons de voir, ce qui laisserait supposer alors la présence de langues fluides. Cependant, notre hypothèse est justement qu'il s'agit de langues semi-fluides, en ce qu'elles sont encadrées par l'eurojargon imaginaire qui produit à la fois des réactions distinctes (positionnement « polémique » italien vs positionnement « autoritaire » en français) et l'hétérogénéité linguistique (entre ces variantes et les langues nationales ; entre l'utilisation des langues par des natifs et par des non-natifs). La traduction permet donc de réadmettre une « dimension argumentative » (AMOSSY, 2010, p. 33-34) qu'autrement le dit européen aurait plutôt tendance à aplatir par la tentative de « grammatiser » ces variantes. L'exemple de Lívia Járóka, que nous avons cité précédemment, montre justement la tendance à instituer un sens précis et des modèles de rédaction spécifique qui n'ont pas vraiment grand-chose à voir avec les langues-cultures nationales. L'exemple de « flexicurité » est un autre cas qui témoigne de la volonté de créer des mémoires prothétiques qui n'ont aucun rapport avec les langues-cultures nationales.

Nous allons maintenant plus loin en considérant des cas analogues à ce dernier en partant du constat selon lequel l'eurojargon est un langage institutionnel qui « n'est pas insensible à [la] logique *floue, naturalisante* » (STEINER, 2002, p. 200) qui caractérise la « langue de coton » internationale, une langue qui s'adapte à tout contexte. Cette notion se rapproche de la « langue de mousse » décrite par Orlandi (1996b) et se caractérise par un flou notionnel et par des caractéristiques décrites par les analystes (HUYGHE, 1991; STEINER, 2002; POERKSEN, 2011, qui privilégie le terme « langue en plastique »). C'est justement par rapport à cette langue imaginaire, qui vise l'institution de l'idéologie néolibérale, que les variantes empiriques réagissent, tout en en restant conditionnées. Voici, ce que dit Steiner (2002, p. 201-202) à propos de l'harmonisation en tant qu'instrument de normalisation / grammatisation européen, en citant Marc Abélès (1999, p. 501-511):

Cette harmonisation conceptuelle engendre de nombreux rapports de force *inter* et *intra*-étatique. « On a (...) beaucoup entendu les mots *flexibility, employability*. Remarquons que ces mots sont aisés à traduire en français. Or ils ont suscité une forte résistance ». Alors que l'employabilité renvoie, en France, à la précarisation grandissante de l'emploi les Britanniques voient d'un mauvais œil cet acharnement à parler d'« exclusion ». « Cette bataille à fleurets mouchetés autour de la traduction de certains mots se livre sans trêve dans l'arène des institutions européennes ». Se joue en effet, derrière ces questions de traduction, une lutte pour l'imposition d'une certaine gestion – perception – de la société. Certains termes participent à la résistance, note Marc Abélès.

Steiner cite l'exemple de « service public », l'équivalent français de l'anglais « *public utility* » qui pourtant, à la différence de ce dernier, insiste sur des prestations qui ne visent pas la déréglementation néo-libérale mais plutôt « la satisfaction de l'intérêt général » (STEINER, 2002, p. 202). Le sujet français montre donc qu'il réagit à la tentative d'assujettissement à l'idéologie néolibérale. Par contre, la tendance du sujet italien semble confirmer ce que nous avons pu constater auparavant à propos des attitudes de S1 et de S2 plus en général. Nous pouvons le voir lors de la traduction des termes anglais concernant l'intégration de la dimension de genre: dans le tableau 11, nous avons transcrit les versions anglaise, italienne et française des amendements 8 et 9 du rapport sur l'approche intégrée de l'égalité des femmes et des hommes dans le cadre des travaux de la commission, rapport présenté par la rapporteure slovène Anna Záborská en 2006:

EN	IT	FR
Stresses that <b>gender mainstreaming</b> cannot replace specific policies which aim to redress situations resulting from <b>gender inequality</b> , and underlines that specific <b>gender equality policies</b> and <b>gender mainstreaming</b> are dual and complementary strategies and must go hand in hand if the goal of <b>gender equality</b> is to be achieved	Sottolinea che l' <b>integrazione della dimensione di genere</b> non può sostituire politiche specifiche miranti a rimediare a situazioni risultanti da <b>disparità fra uomini e donne</b> e ricorda che le <b>politiche</b> specifiche <b>finalizzate alla promozione della parità e integrazione della dimensione di genere</b> sono complementari e che vanno pertanto condotte di pari passo per conseguire l'obiettivo della <b>parità fra uomini e donne</b>	Souligne que l' <b>approche intégrée pour l'égalité</b> ne saurait remplacer les politiques spécifiquement destinées à corriger les situations résultant d' <b>inégalités entre hommes et femmes</b> et rappelle que <b>politiques</b> spécifiquement <b>destinées à promouvoir l'égalité</b> et <b>approche intégrée pour l'égalité</b> sont complémentaires et qu'elles doivent aller de pair pour parvenir à l' <b>égalité entre hommes et femmes</b>
Points out that <b>mainstreaming</b> involves ensuring <b>gender perspective</b> and attention to the goal of <b>gender equality</b> are central to all activities...	Rileva che l' <b>integrazione della dimensione di genere</b> postula che la <b>prospettiva di genere</b> e l'attenzione all'obiettivo della <b>parità</b> occupino una posizione centrale in tutte le attività...	Souligne que l' <b>approche intégrée pour l'égalité</b> implique que la <b>dimension de l'égalité</b> et la prise en compte de l'objectif d' <b>égalité</b> soient assurées d'être au cœur de toute action...

**Tableau 11:** Amendements 8 et 9 au rapport Záborská (2006) et leur traduction en FR et en IT

L'exemple cité permet de remarquer la réaction majeure du S2 qui, en respectant la recommandation de la COGETER, remplace « *gender* » par l'« égalité », cette dernière devenant le concept clé qui institue un sens décalé par rapport au concept anglais, un sens plus approprié pour la langue nationale concernée. Par contre, le S1 reste proche de l'original, à quelque détail près (l'« *equality* » devenant « *parità* », ce qui est d'ailleurs proche de la « *parità di retribuzione* » utilisée dans le Traité de Rome de 1957). Le degré de réaction à l'eurojargon et à l'idéologie néolibérale que nous constatons dans les versions français et italienne est

différent en raison justement du positionnement d'assujettissement majeur ou mineur des sujets qui rédigent / traduisent les rapports et qui, par conséquent, subissent et réagissent différemment au blocage du sens.

### **Les pratiques codiscursives au PE**

Si nous passons maintenant à l'analyse des pratiques codiscursives, et que, par conséquent, nous prenons en compte les relations entre discours institués, nous pouvons constater la coexistence, à l'intérieur de l'hyperlangue communautaire, de plusieurs types de discours qui se croisent et interagissent dès qu'on a affaire à l'eurojargon. En effet, ce dernier est produit dans un espace-temps structuré par une hyperlangue à dominante juridique et politique mais également sectorielle dans la mesure où les politiques européennes s'intéressent à plusieurs domaines (société, agriculture, pêche...). L'eurojargon donc est fort hétérogène au plan lexical et peut l'être également au plan discursif. Comme chaque type de discours respecte des contraintes spécifiques, les relations codiscursives varieront par rapport au type de discours concerné, notamment dans un contexte multilingue tel que celui de l'UE.

Par exemple, nous avons constaté ailleurs que le discours juridique français tend à faire résistance aux « événements sémantiques », c'est-à-dire à toute « nouvelle conceptualisation qui entraîne une reconfiguration de l'hyperlangue, se reflétant en discours et éventuellement en langue (événement discursif et linguistique) » (RAUS, 2003a, p. 62) et que de ce fait, il réagit également à l'hyperlangue qui encadre la nouvelle conceptualisation (RAUS, 2012, p. 13). C'est ce qui justifie que le terme « parité » n'est pas utilisé en français au plan juridique et que c'est plutôt le terme « égalité » qu'on finit par privilégier dans le français national et dans l'eurojargon français. Nous avons pourtant vu que l'équivalent italien de l'« *equality* / égalité » concernant le genre ou les sexes (H/F) est justement « *parità* ». Ajoutons que le discours juridique italien considère « *parità* » (parité) comme synonyme juridique d'« *uguaglianza* » (égalité) (CAIELLI, 2010, p. 157sv) et que donc le discours juridique a des caractéristiques différentes selon les langues, l'italien admettant la synonymie juridique là où le français privilégie la clarté et différencie la synonymie linguistique de la synonymie juridique. Par conséquent, l'espace multilingue de l'UE non seulement produit des tendances colingues qui diffèrent selon les langues mais également des tendances codiscursives qui varient également par rapport aux langues concernées. Précisons que, lors du passage codiscursif de matériel lexical et discursif, le basculement qui se produit entraîne



la reconfiguration de l'hyperlangue et déclenche l'événement sémantique présidant à l'événement discursif et à la légitimation de nouvelles mémoires et pratiques sociales.

Or, il faut rappeler ce que le *Guide pratique commun* (2014) pour la rédaction des textes du PE recommande à l'égard de la cohérence terminologique:

6.2 La cohérence de la terminologie signifie qu'il faut utiliser les mêmes termes pour exprimer les mêmes concepts et que des termes identiques ne doivent pas être utilisés pour exprimer des concepts différents. Le but consiste à ne pas laisser d'ambiguïtés, de contradictions ou de doutes quant à la signification d'une notion.  
(...)  
6.2.2 Il faut utiliser les termes dans leur acception usuelle. Si le même mot a un sens différent dans le langage juridique et dans le langage courant ou technique, il faut formuler la phrase de manière à éviter toute équivoque.

Par rapport donc à l'eurojargon conçu en tant que langue imaginaire, la variante française tend à respecter le blocage sémantique, tandis que la langue italienne semble le contourner par le recours à sa ressource majeure: la synonymie.

Essayons alors d'aller plus loin dans l'analyse des mécanismes codiscursifs par rapport aux variantes des eurojargons nationaux, tout en abordant la relation des sujets au discours et ensuite les effets des pratiques codiscursives sur l'institution du sens en français et en italien.

### ***Rapport du sujet au discours***

Dès que nous prenons en compte les pratiques codiscursives, nous observons également les sujets cognitifs (RAUS, 2003b, p. 12) qui président aux événements discursifs éventuels. Notion introduite en 2001 et développée en 2006 par Jacques Guilhaumou (2006), les *sujets cognitifs* sont des médiateurs entre l'expérience sensible et le savoir abstrait: l'hyperlangue, en tant qu'espace/temps de l'intercommunication humaine, serait structurée par des sujets disposant de capacités cognitives propres, en langage simplifié des *sujets cognitifs*. Ces sujets disposent de la possibilité de basculer l'hyperlangue et de produire l'événement sémantique.

Cependant, dans le discours du PE et du genre de discours « rapport d'initiative » que nous analysons, l'eurojargon semble limiter la possibilité de ces sujets de se positionner librement à l'intérieur de l'interdiscours. L'exemple cité de Járóka ne montre pas seulement la tendance à instituer un sens occidental au plan du colinguisme, mais aussi la volonté de

standardiser un discours comme genre où tout recourt à la modalité axiologique est à éviter. D'ailleurs, c'est la notion même de « genre de discours » qui implique un certain degré de blocage et de figement des composantes lexicales, discursives et textuelles.

Mais le blocage peut également découler d'autres facteurs, comme le démontre le débat problématique autour du rapport d'initiative sur la prévention de la radicalisation et du recrutement des citoyens de l'Union par des organisations terroristes qui a été présenté en 2015 par la parlementaire française Rachida Dati. Le projet de rapport insiste sur la réitération des termes « terroriste », terme flou qui pourtant permet l'action internationale en vertu des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies portant sur la lutte contre le terrorisme, et « combattant étranger », à propos duquel on « invite la Commission européenne à établir une définition commune » (paragraphe 2).

Les amendements proposés démontrent le positionnement clair de certains parlementaires, notamment hollandais, suédois et autrichiens, qui essaient de reformuler sans cesse les deux termes de manière différente, comme on peut le constater par le tableau 12:

Projet de rapport	Amendement
<p>A. considérant que plus de 5 000 <b>citoyens européens</b> ont rejoint des organisations terroristes et notamment les rangs de Daech en Iraq et en Syrie ; que ce phénomène ne cesse de s'accélérer pour prendre une ampleur considérable ;</p> <p>B. considérant que les attaques terroristes à Paris, à Copenhague et à Tunis de ce début d'année 2015 mettent en lumière la menace sécuritaire que constituent la présence et la circulation des <b>combattants étrangers</b> sur le territoire européen ; (...)</p>	<p>(Vicky Macijer - Hollande)</p> <p>A. considérant que plus de 5 000 <b>djihadistes européens</b> ont rejoint des organisations terroristes et notamment les rangs de Daech en Iraq et en Syrie ; que ce phénomène ne cesse de s'accélérer pour prendre une ampleur considérable ;</p> <p>B. considérant que les attaques terroristes à Paris, à Copenhague, à Bruxelles et à Grenoble survenues en 2015 mettent en lumière la menace sécuritaire que constituent la présence et la circulation des <b>djihadistes</b> sur le territoire européen ; que l'Union européenne a condamné ces attaques, mais est confrontée dans le même temps à l'afflux de nouveaux terroristes ;</p> <p style="text-align: right;"><i>Or. nl</i></p>
<p>2. invite la Commission européenne à établir une définition commune de la notion de « <b>combattants étrangers</b> » (...)</p> <p>33. suggère aux États membres de se pencher sur la mise en place de tuteurs dans le processus de déradicalisation des <b>citoyens européens revenus de combats</b> aux côtés d'organisations terroristes</p>	<p>(Kristina Winberg - Suède)</p> <p>2. invite la Commission européenne à établir une définition commune de la notion de <b>djihadistes</b> (...)</p> <p>33. suggère aux États membres d'adopter des mesures judiciaires répressives contre <b>les djihadistes de retour</b> ou sur le point de rentrer de combats aux côtés de groupes terroristes ;</p> <p style="text-align: right;"><i>Or. en</i></p>
<p>28. rappelle que la bonne mise en application des instruments existants, tels que les systèmes SIS et VIS, constitue la première étape de ce renforcement des frontières</p>	<p>(Franz Obermayr - Autriche)</p> <p>28. rappelle que la bonne mise en application des instruments existants, tels que les systèmes SIS et VIS, constitue la première étape de ce renforcement des</p>

<p>extérieures pour détecter les éventuels départs des citoyens européens vers des <b>zones de conflits</b> ;          (...)                   36. invite les États membres à participer à cet effort de traçabilité des flux financiers extérieurs et à faire montre de transparence sur leurs relations avec certains pays du Golfe, afin de renforcer la coopération dans le but de faire la lumière <b>sur le financement du terrorisme</b> et du fondamentalisme en Afrique et au Moyen-Orient, mais également <b>de certaines associations</b> en Europe ;</p>	<p>frontières extérieures pour détecter les éventuels départs des citoyens européens vers des <b>zones d'activités islamistes intensives</b> ;          (...)                   36. invite les États membres à participer à cet effort de traçabilité des flux financiers extérieurs <b>des organisations islamistes</b> et à faire montre de transparence sur leurs relations avec certains pays du Golfe, afin de renforcer la coopération dans le but de faire la lumière sur le <b>financement du terrorisme islamiste</b> et du fondamentalisme en Afrique et au Moyen-Orient, mais également <b>de certaines associations islamistes</b> en Europe ;</p> <p style="text-align: right;"><i>Or. de</i></p>
--	--

**Tableau 12:** Quelques amendements hollandais, suédois et autrichiens au rapport de Rachida Dati de 2015

Les exemples démontrent la focalisation sémantique différente que les reformulations par « djihadiste » et « islamiste » produisent par rapport à l'objet du discours (et d'intervention). Les sujets cognitifs en question insistent sur une pratique codiscursive permettant la reprise du discours religieux (« djihadiste » / « islamiste »). Cette interférence diaphasique (MAINGUENEAU, 1991, p. 143) d'une part, réduit aux seuls facteurs religieux la radicalisation et le terrorisme dont il est question dans le rapport, et de l'autre, contribue à la diffusion de la perception occidentale qui oppose la religion chrétienne à l'Islam, réduisant ce dernier à l'islamisme. Faisons remarquer que le terme « djihadiste » est purement occidental, le *jihad* du Coran ne renvoyant pas à la « guerre sainte / croisade » (RABAH, 1998, p. 234).

Le rapport final ne retiendra pas ces reformulations et finira par insister sur la nécessité de prévenir l'islamophobie et de ne pas réduire la radicalisation à la seule composante religieuse:

considérant que la lutte contre la radicalisation ne saurait se limiter à la radicalisation islamiste; que la radicalisation religieuse et l'extrémisme violent touchent aussi l'ensemble du continent africain; que la radicalisation politique a aussi frappé l'Europe en 2011, en Norvège avec les attentats perpétrés par Anders Behring Breivik; (...)

qu'une approche globale de la lutte contre la discrimination, en général, et l'islamophobie et l'antisémitisme, en particulier, est complémentaire au travail de prévention spécifique de l'extrémisme terroriste; (...)

souligne que l'Union et les pays des Balkans occidentaux, la Turquie, les pays du Golfe et d'autres États arabes devraient faire front commun pour lutter contre la radicalisation et le recrutement, déterminer l'origine du financement des activités terroristes et élaborer un nouveau discours contre le fondamentalisme islamiste;

Bref, l'on finit par ne pas laisser passer la composante discursive-autre, on la neutralise dans un discours qui finit par opposer une idéologie (consensuelle) à une autre (très fortement positionnée).

Cette forme de « silencement » (ORLANDI, 1996b) du dit ne semble pourtant pas capable de bloquer l'événement discursif lors de l'utilisation de l'expression « État islamique » dans la version française du document, qui finit par remplacer le désignant « *Daech* » utilisé dans le projet de rapport. Voici des cas où le syntagme remplace *Daech* ou est simplement ajouté dans le rapport final:

les rangs du groupe « État islamique », du Front al-Nosra et d'autres organisations en dehors de l'Union européenne

(...) qui vise à assurer une stabilisation immédiate des zones libérées du groupe « État islamique »;

souhaite le lancement d'une campagne de communication structurée au niveau de l'Union européenne, se fondant sur les cas d'anciens « combattants étrangers » européens qui sont parvenus à se déradicaliser et dont les témoignages et les traumatismes participent à mettre en lumière la perversité profonde et la dimension religieuse erronée de l'adhésion à des organisations terroristes telles que le groupe « État islamique »;

L'apparente contradiction du non-blocage s'explique par la présence du paradigme « groupe + 'État islamique' », où la modalité autonymique (AUTHER-REVUZ, 2000) renvoie à la fois à:

- la non-coïncidence interlocutive, qu'on pourrait expliciter par « groupe qu'on appelle / qui se dénomme »;
- la non-coïncidence entre les mots et les choses, qu'on pourrait reformuler par « un groupe qui se prend pour un 'État' et se définit comme tel mais qui en fait reste un groupe », ce qui permet d'invalider l'existence d'un État islamique et de délégitimer ce groupe qui se prend pour un « État ».

Le syntagme est donc encadré dans le discours européen français par des marques qui en soulignent l'hétérogénéité et qui en cernent l'utilisation-autre.

Remarquons que les versions italiennes des amendements utilisent plutôt « *Daech* » et « ISIS », en reprenant des désignants utilisés normalement par les Français (*Daech*) et les Anglais (ISIS), ce qui confirme l'ouverture colingue majeure du sujet italien.

Le préconstruit de l'expression « groupe État islamique » servira alors à encadrer les réalisations discursives des prochains rapports français et pour avoir un impact non

seulement sur les sujets (cognitifs et politiques) mais aussi sur l'institution du sens à donner à l'objet de discours en question, ce qui nous permet justement de revenir sur les effets sémantiques des pratiques codiscursives.

### *L'institution du sens*

Lors des pratiques codiscursives, les passages de matériel discursif et/ou lexical d'un discours à l'autre produit des remaniements sémantiques, puisque « les mots 'changent de sens' en passant d'une formation discursive à une autre » (HAROCHE, HENRY et PÊCHEUX, 1971, p. 102) et d'un discours à l'autre, comme l'ont démontré Branca Rosoff et Guilhaumou (1998). D'ailleurs nous venons de voir que l'expression « groupe 'État islamique' » ne véhicule pas seulement une relation spécifique du sujet au référent (non-coïncidence entre les mots et les choses) mais également entre sujets (non-coïncidence interlocutive), ce qui permet à ces derniers de délimiter leur place dans l'interdiscours, à savoir leur positionnement. Cependant, par le préconstruit, l'expression finit par instituer un sens précis dans la variante française de l'eurojargon.

Un mécanisme similaire se met en place lors de l'inscription du discours de l'association altermondialiste ATTAC dans le dit du PE. Nous revenons ici sur un autre cas d'analyse que nous avons étudié ailleurs (RAUS, 2015a, 2015b), pour réfléchir sur les pratiques codiscursives par rapport à l'institution du sens au plan de l'eurojargon et de ses variantes multilingues.

L'association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC) est une organisation altermondialiste qui a été créée en France en 1998 dans le but de faire approuver le payement d'une taxe sur les transactions financières. Dès lors, cette organisation n'a pas cessé de grandir et de devenir un point de repère pour les altermondialistes à l'échelle mondiale, notamment après les événements du forum social de Porto Alegre de 2001. Depuis 2000, l'association est reconnue par l'Union européenne, qui lui accorde également des fonds et permet des rencontres entre les députés du Parlement / les membres de la Commission et les représentants des altermondialistes concernés. Les échanges entre l'association ATTAC et l'UE se concrétisent dans une hyperlangue qui institue le discours des altermondialistes comme légitime et déclenche donc des pratiques codiscursives qui facilitent sa reprise à l'intérieur du dit européen.

Cependant, la manière dont le dit d'ATTAC est repris par les organes européens, notamment dans le discours du PE que nous observons de près, montre la présence de mécanismes spécifiques de silencement. En effet, le passage de matériel discursif et lexical du discours d'ATTAC au discours du PE produit non seulement le détournement du sens produit par le discours de l'association, mais agit par la neutralisation des pratiques sociales souhaitées par l'interférence diaphasique (le dit allogène d'ATTAC), en finissant par relégitimer les pratiques de la rhétorique européenne, voire internationale. En d'autres termes, le dit en contre-discours d'un sujet extérieur, telle l'organisation ATTAC entendue comme sujet collectif, est encadré dans le dit européen, qui en bloque les dérives sémantiques potentiellement dangereuses. Le mécanisme est similaire à la concession argumentative, une stratégie qui semble valider le dit de l'autre (arguments ou thèse) pour mieux l'invalider ensuite et renforcer, par conséquent, l'institution d'un sens endogène.

Précisons que, bien que le discours d'ATTAC soit ressenti comme institué par le PE, ce dernier finit par devenir perméable à la reprise discursive du dit-autre par le biais de deux « passeurs » du dit de l'association, qui ont contribué à l'ouverture codiscursive du PE au dit altermondialiste, comme nous l'avons démontré ailleurs (Raus 2015a, 2015b) : il s'agit de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et du Lobby européen des femmes (LEF). Ce sont les événements historiques, notamment les contestations à la « mondialisation » en 2001 et la « crise », financière d'abord (2007) et économique après (2008), qui permettent un rapprochement majeur de ces dits et par là le déclenchement des pratiques codiscursives. Nous tenons à souligner cet aspect pour rappeler le rôle joué par le substrat événementiel dans les mécanismes de circulation discursive et préciser donc l'importance des événements historiques qui peuvent présider aux basculements de l'hyperlangue.

Voyons maintenant quels sont les effets des pratiques codiscursives du PE par rapport au dit d'ATTAC au plan de l'institution du sens par l'analyse de deux cas différents.

Le premier exemple que nous donnerons concerne la manière dont le PE s'intéresse et inscrit dans son dit la question du « patriarcat », question à laquelle ATTAC est très sensible depuis ses débuts et pour laquelle l'organisation signera avec le Lobby européen des femmes (LEF) l'appel de Bruxelles de 2012 contre la prostitution. L'argument qui permet à ATTAC d'invalider le patriarcat est le fait que cette association y voit l'imposition du rapport de domination de l'homme sur la femme et donc l'établissement de relations de force inégales entre les sexes. Cependant, si nous jetons un coup d'œil à la manière dont le patriarcat s'inscrit

dans le dit du PE, nous nous apercevons que le patriarcat rentre dans une configuration sémantique d'énoncés qui instituent un sens précis et idéologique:

Valenciano Martínez-Orozco (2004, p. 17) **Le peuple rom** repose sur une **tradition patriarcale** très ancrée. Les femmes [il s'agit des femmes issues de groupes minoritaires dans l'Union européenne] se trouvent au croisement entre la culture traditionnelle et la modernité et sont confrontées aux valeurs de leurs familles et au poids culturel du patriarcat [...]

Bozkurt (2005, p. 5) considérant que le sous-développement économique et social dans certaines zones urbaines et rurales en général et dans certaines régions défavorisées de **Turquie** [...] aggravent les problèmes des femmes dans ces régions et affaiblissent leur position, qui est aussi fragilisées par des **structures sociales patriarcales** dominantes;

Járóka (2006, p. 4) considérant qu'il semblerait que, en raison de **traditions patriarcales**, beaucoup de femmes – notamment des **femmes et des filles roms** – ne bénéficient pas du respect total de leur liberté de choix [...]

Parvanova (2010, p. 8) demande à la Commission et aux États membres, en collaboration avec les ONG, de réaliser des campagnes de sensibilisation ciblant les **femmes appartenant à des minorités** ainsi que le grand public et d'assurer la pleine mise en œuvre des dispositions pertinentes pour lutter contre les habitudes culturelles discriminatoires et les **modèles patriarcaux**

Gustaffson (2012, p. 12) demande à la Commission de prêter une attention particulière au fait que, dans de **nombreux pays en développement**, la possibilité pour les femmes d'embrasser une carrière dans l'économie verte est encore fortement limitée en raison **des systèmes patriarcaux** et des modèles sociaux [...]

À la différence du discours d'ATTAC, le patriarcat ne caractérise pas les sociétés des États membres de l'UE mais caractérise les cultures-autres. Le discours altermondialiste est alors recadré par un discours qui reste fondamentalement axé sur l'opposition tradition (l'autre) - modernité (l'Europe des pays développés).

Le deuxième exemple que nous allons traiter concerne le slogan même de l'association ATTAC, « Un autre monde est possible », qui s'inscrit dans le dit du PE à la suite de la crise de 2007-2008, grâce aussi au rôle de passeur joué par le LEF. Voici comment le slogan s'inscrit dans le dit du parlementaire belge Marc Tarabella:

Tarabella (2010, p. 14) La crise économique, financière et sociale qui secoue l'Union européenne et le monde a un impact sur les femmes [...] Cependant, la crise recèle également un énorme potentiel: les gouvernements et l'Union européenne doivent revoir la façon dont ils élaborent leurs politiques. **Une nouvelle société est possible.**

Nous retrouvons dans la reformulation la stratégie de silencement décrite par Orlandi comme politique du sens (1996b, p. 62):

on dit « X » pour ne pas (laisser) dire « y », « y » étant le sens à écarter du dit. C'est le non-dit nécessairement exclu. C'est par là que l'on « silencie » les sens que l'on évite, sens qui pourraient installer le travail d'une « autre » formation discursive, d'une « autre » région de sens. Le silence trace ainsi les limites des formations discursives<sup>6</sup>, et détermine, par conséquent les limites du dire.

Ce sont notamment les deux reformulations suivantes du slogan altermondialiste qui méritent d'être analysées de près:

- « autre  $\Rightarrow$  nouvelle » ;
- « monde  $\Rightarrow$  société ».

Ces reformulations ne sont pas innocentes mais permettent d'aligner le contre-discours altermondialiste sur le dit du PE, les sujets cognitifs de ce dernier étant bloqués par l'interdiscours parlementaire et par l'eurojargon qui, par l'implicite, a tendance à légitimer l'institution et son dit. En effet, comme nous l'avons dit ailleurs (RAUS, 2015a, p. 125),

La substitution de « nouveau » à « autre » permet à la fois de:

- ne pas délégitimer les politiques précédentes, l'alternative laissant entendre, à la différence de la nouveauté, que le modèle principal a échoué. D'ailleurs, l'UE ne renonce pas à ses politiques de développement (COMMISSION EUROPÉENNE, 2010, p. 10) ;
- ne rien toucher à l'idée positive du progrès, qui reste inaltérée, notamment dans la structure « X + nouveau » reliant la nouveauté à l'innovation;
- s'aligner sur la « langue de coton » (Steiner 2002) normalement utilisée par l'UE (nouvelle stratégie de Lisbonne; nouvelle stratégie pour l'égalité entre les hommes et les femmes...).

Le blocage du sens-autre se fait à des degrés différents, selon les variantes nationales de l'eurojargon. Il est utile de faire la comparaison de la version originale française de Tarabella avec les traductions italiennes et portugaises d'une part, et avec la traduction anglaise de l'autre:

---

<sup>6</sup> Faisons remarquer que déjà Michel Pêcheux avait parlé de « formation discursive ». Cette notion n'a pourtant pas fait l'unanimité et a été discutée depuis les années 1980 (voir Charaudeau, Maingueneau, 2002, p. 271-272), raison pour laquelle nous lui avons préféré celle de « configuration d'énoncés », expression reprise à Foucault mais enrichie ensuite par Guilhaumou, Maldidier et Robin (1994), qui l'ont réutilisée à des fins d'analyse de corpus hétérogènes.



### **IT/PT**

(2010: 13) Una nuova società è possibile, a patto che sia ispirata a un ideale di reale uguaglianza.

(2010: 14) Uma nova sociedade é possível, animada por um ideal de igualdade real.

### **EN**

(2010: 13) A new society, underpinned by an ideal of genuine quality [*sic*], could conceivably emerge.

Les variantes nationales montrent que l'inscription du slogan dans les versions italienne et portugaise se produit de manière identique à ce qui arrive dans la version française mais que par contre la version anglaise finit par effacer toute trace de l'interdiscours altermondialiste (« *a new society... could conceivably emerge* »).

Cela ne nous étonne pas tellement, étant donné que la plupart des analyses que nous avons menées sur les rapports multilingues démontrent que la langue anglaise, notamment la langue véhiculaire utilisée à l'international, dont la mémoire est transculturelle et artificielle, semble capable d'un degré de souplesse majeure par rapport aux autres langues, ce qui la rend la langue idéale pour véhiculer l'idéologie de l'eurojargon imaginaire. À ce sujet, faisons remarquer ce qui arrive dans le rapport d'Anna Záborská, où la version anglaise du document montre la présence constante du terme pivot « *gender* », qui entre autres, se maintient dans les discours des différentes institutions européennes, tandis que, dans les autres langues, notamment en français, ce terme et ses dérivés ont produit un foisonnement d'équivalents, notamment si l'on compare les discours des différentes institutions.

Nous voulons justement terminer ici par l'exemple du syntagme « *gender mainstreaming* » pour revenir sur la tension constitutive entre langue imaginaire (eurojargon comme convergence commune vers l'harmonisation des langues) et langues empiriques (eurojargons nationaux, dimension d'adaptation par la traduction), en rappelant ce que nous avons dit sur la traduction française de ce syntagme (RAUS, 2014):

nous devons préciser que le lissage des modalités polémiques, voire conflictuelles, œuvre une sorte de mise en silence de l'appel à l'action et naturalise les différents positionnements et points de vue afin de préserver le simulacre du consensus international. Ensuite, et de manière conséquente, la dimension traduisante endosse une partie de la dimension argumentative du discours, en jouant un rôle qui, jusqu'à aujourd'hui, n'a pas encore été analysé. (...) [L]a traduction reste, en effet, la trace fondamentale des décalages existants et ouvre une brèche dans l'idéologie du discours international qui mérite des études ultérieures.

Encadré par l'eurojargon imaginaire, les variantes empiriques nationales réagissent donc à des degrés différents au blocage du sens et des sujets et finissent par délimiter des

espaces discursifs (CHARAUDEAU, MAINGUENEAU, 2002, p. 97) qui leur permettent de se réaliser comme semi-fluides dans des conditions qui les différencient des productions et des pratiques discursives purement nationales.

## Conclusions

En conclusion, nous sommes partie de l'hypothèse (voir le tableau 3) selon laquelle les variantes nationales de l'eurojargon, qui sont hétérogènes par rapport aux langues nationales, se posent à la confluence entre:

- d'une part, la tendance au blocage du dit, de la langue et du positionnement qui caractérise l'eurojargon imaginaire qui les encadre ;
- et de l'autre, la circulation majeure du sens et la liberté de se positionner au plan de l'interdiscours qui caractérise les langues nationales fluides.

Or, les exemples des pratiques colingues et codiscursives qui se réalisent au PE et que nous avons présentées ici, produisent des effets variés sur l'institution du sens et sur le positionnement des sujets, témoignant de la présence d'une tension constitutive constante entre l'eurojargon imaginaire, la langue « dominante » de l'idéologie néolibérale qui vise à absorber tout contre-discours (voir le dit d'ATTAC ou l'oralité du dit de Járóka) et à imposer l'économie comme diaphasie constitutive, et les variantes nationales de l'eurojargon, langues dominées, qui, tout en restant encadrées par le premier (ce qui en bloque le sens / les sujets), réagissent devenant des langues « semi-fluides ». Cette réaction diffère selon la variante nationale en question : si les sujets français (cognitifs et politiques) réagissent au niveau des pratiques colingues, ce qui montre la tendance de ces sujets à se positionner clairement là où il est question de s'appuyer sur une langue ressentie comme légitime, leurs homologues italiens préfèrent des pratiques d'ouverture colingue, ce qui montre un positionnement ressenti comme délégitimé au plan de la langue. C'est pourtant lors des pratiques codiscursives que les Italiens finissent par se soustraire à l'eurojargon imaginaire en recourant à la ressource majeure qu'ils trouvent dans la langue italienne pour débloquer le sens: la synonymie.

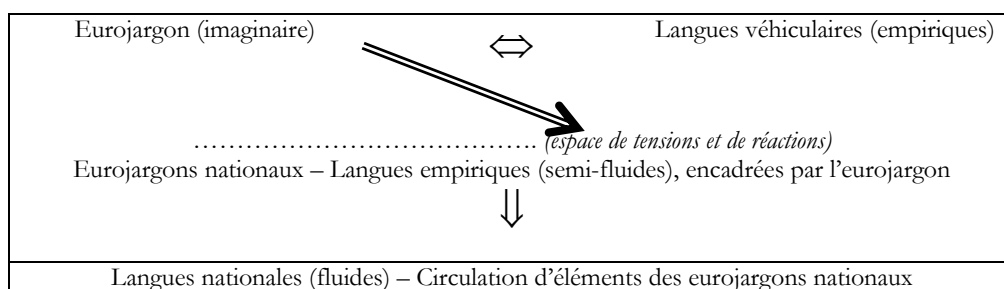
Rappelons que ce qui est en jeu est le discours citoyen des droits politiques et sociaux et la manière des sujets de réorienter des politiques censées se produire de plus en plus dans un contexte qui n'est plus national. En ce sens, la tension polémique entre eurojargon imaginaire et variantes nationales, tout en gardant l'apparence du consensus, finit par

démontrer la capacité des sujets de réagir aux blocages du sens et de leur positionnement (assujettissement) dans l'interdiscours, en faisant recours aux ressources constitutives de leurs langues naturelles, voire aux éléments qu'ils ressentent comme capables de produire une réaction légitime.

Précisons encore un autre aspect qui ressort de notre travail: le fait que la langue anglaise véhiculaire semble la plus appropriée à véhiculer le discours néolibéral, en raison de sa nature transculturelle. Cependant, elle n'est pas la seule. Le français véhiculaire aussi, comme le montre le cas cité de Nedelcheva, semble jouer un rôle absolument similaire. Langue hétérogène normalement peu étudiée, ce français, ou mieux ces français, finit par être mis au service d'une idéologie qui n'est plus nationale.

À cet égard, précisons que les langues véhiculaires sont celles qui permettent de mieux réaliser l'idéologie néolibérale au plan discursif et lexical du fait qu'elles s'appuient sur une mémoire qui n'est pas nationale et qui reste, somme-toute, artificielle. Il s'agit de langues transculturelles qui semblent alors mieux s'adapter à la possibilité de véhiculer des mémoires prothétiques. Au plan empirique, ces langues sont finalement la réalisation la plus proche de l'eurojargon imaginaire.

Par conséquent, il est possible de revenir sur le tableau 3, en y ajoutant les éléments supplémentaires suivants (Tab. 13):



**Tableau 13:** Relations entre langues dans l'espace européen

Dans le tableau 13, nous avons justement ajouté les trois éléments suivants:

- 1) le rôle joué par les langues véhiculaires par rapport à la réalisation empirique de l'eurojargon imaginaire;
- 2) les réactions plurielles des eurojargons nationaux par rapport à l'effort de normalisation de l'eurojargon imaginaire;

- 3) la reprise d'éléments des eurojargons nationaux dans les langues nationales.

Ces trois éléments ajoutés ouvrent autant de parcours de recherches qui permettent d'aller plus loin dans l'étude de la circulation discursive, de l'interdiscours et de la manière dont chaque culture et donc les différents sujets (cognitifs et politiques) essaient de résister à tout blocage, tout en (re)découvrant, lors de cet effort, le potentiel de leur langue-culture.

## Bibliographie

- Abélès Marc (1999). « Pour une exploration des sémantiques institutionnelles ». *Ethnologie française*, n°4, p. 501-511.
- Amossy Ruth (2010). *L'argumentation dans le discours*. Paris : Nathan.
- Attruia Matteo (2014). « Opacité sémantico-référentielle et ambiguïté de la formule flexicurité dans le discours de la Commission européenne ». *Repères-Dorif*, n°5. <[http://www.dorif.it/ezine/ezine\\_articles.php?art\\_id=180](http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?art_id=180)>. Consulté le 30. 07.2017.
- Auroux Sylvain
- (1992). « Introduction. Le processus de grammatisation et ses enjeux ». In : Sylvain Auroux (dir.), *Histoire des idées linguistiques*. Liège : Mardaga, Tome 2, p. 11-64.
  - (1997). « *La réalité de l'hyperlangue* ». *Langages*, n° 31, p. 110-121.
- <[http://www.persee.fr/doc/lgge\\_0458-726x\\_1997\\_num\\_31\\_127\\_2128](http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1997_num_31_127_2128)>. Consulté le 30. 07.2017.
- Authier-Revuz Jacqueline (2000). « Le fait autonymique : langage, langue, discours – Quelques repères ». <<http://syled.univ-paris3.fr/colloques/autonymie-2000/theme1/authierrel.pdf>>. Consulté le 30. 07.2017.
- Balibar Renée
- (1985). *L'institution du français. Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*. Paris : PUF.
  - (1993). *Le colinguisme*. Paris : PUF.
- Branca-Rosoff Sonia (éd.) (2001) *L'institution des langues. Autour de Renée Balibar*. Paris : éd. de la Maison de Sciences de l'homme
- Branca-Rosoff Sonia, Guilhaumou Jacques (1998). « De 'société' à 'socialisme'. L'invention néologique et son contexte discursif ». *Langage & Société*, n°83, p. 39-77.
- Caielli Mia (2010). « *Égalité e Parité : una sinonimia solo apparente*. In : Rachele Raus (éd.). *Multilinguismo e terminologia nell'Unione europea. Problematiche e prospettive*. Milan : Hoepli, p. 157-161.
- Caimotto Cristina, Rachele Raus (2017). «The alter-globalist counter-discourse in European Rhetoric and Translation. Women's Rights at the European Parliament ». In: Barbara Curli, Manuela Ceretta (eds), *Discourses and Counter-discourses on Europe, from the Enlightenment to the EU*. London: Routledge, p. 169-188.
- Caliendo Giuditta (2004). « nEUologisms: produttività lessicale del linguaggio comunitario. *Inter@lia*, n° 30, p. 8-10.

- Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (éds) (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Comba Mario Eugenio (2010). « Divergenze nei testi giuridici multilingui dell'Unione europea ». In : Rachele Raus (éd.). *Multilinguismo e terminologia nell'Unione europea. Problematiche e prospettive*. Milan : Hoepli, p. 157-161.
- Commission européenne (2010) *La traduction à la Commission 1958-2010*.
- Commission générale de terminologie et de néologie (2005). *Recommandation sur les équivalents français du mot gender*  
<<http://www.culture.fr/Ressources/FranceTerme/Recommandations-d-usage/GENDER>>. Consulté le 30. 07.2017.
- Cosmai Domenico (2007). *Tradurre per l'Unione europea*. Milan : Hoepli.
- Ebel Marianne, Fiala Pierre (1983). *Sous le consensus, la xénophobie*. Lausanne : Institut de Sciences politiques.
- Foucault Michel (1982/1994). *Le sujet et le pouvoir*. In : Michel Foucault (1994). *Dits et Ecrits tome IV*. Paris : Gallimard, texte 306 [traduit par Fabienne Durand Bogaert à partir de la version anglaise : (1982) *The subject and the power*. In: Hubert Dreyfus, Paul Rabinow, *Michel Foucault : Beyond Structuralism and Hermeneutics*, Chicago: The University of Chicago Press, 1982, p. 208-226.  
<<http://1libertaire.free.fr/MFoucault102.html>>. Consulté le 30. 07.2017
- Goffin Roger (1994). « L'eurolecte : oui, jargon communautaire, non ». *META*, XXXIX, 4, p. 636-642.
- (2005). « Quels corpus et quelles approches pour une description contrastive de l'eurolecte ? ». *Préactes des 7<sup>èmes</sup> journées scientifiques du réseau Lexicologie, Terminologie et Traduction*.  
<<http://perso.univ-lyon2.fr/~thoiron/JS%20LTT%202005/pdf/Goffin.pdf>>. Consulté le 30. 07.2017.
- Guilhaumou Jacques
- (2001). « La connexion empirique entre la réalité et le discours. Sieyès et l'ordre de la langue », *Marges linguistiques* n°1.
  - (2006). *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Guilhaumou Jacques, Maldidier Denise, Robin Régine (1994). *Discours et archive*. Liège : Mardaga.
- Haroche, Henry et Pêcheux Michel (1971). « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours ». *Langages*, n° 24, p. 93-106.
- Huyghe François-Bernard (1991). *La langue de coton*. Paris : Robert Laffont.
- InterActive Terminology for Europe (IATE)* <<http://iate.europa.eu>>. Consulté le 30. 07.2017.
- Landsberg Alison (2004). *Prosthetic Memory. The Transformation of American Remembrance in the Age of Mass Culture*. New York : Columbia University Press.
- Maingueneau Dominique
- (s.d.). « Typologie des genres de discours ». <<http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Typologie-des-genres-de-discours.pdf>>. Consulté le 30. 07.2017.
  - (1991) *L'Analyse du discours*. Paris : Hachette.
  - (2014) « L'Analyse du discours et l'espace européen ». In : A. Grezka, M. Leclère, M. Temmar (éds), *Les sciences du langage en Europe*, Limoges : Lambert-Lucas, p. 15-22.
- Nustedt Jane (1999). « L'italiano che si scrive a Bruxelles ». *Italiano e oltre*, XIV, p. 198-206.

- Parlement européen (2014) *Guide pratique commun du Conseil et de la Commission à l'intention des personnes qui contribuent à la rédaction des textes législatifs*.
- Pascual Edmond (2004). *La communication écrite en diplomatie*. Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan.
- Puccinelli Orlandi Eni
- (1984). « Typologie du discours et règles de la conversation », *Langage & Société*, n°29, p. 3-25.
  - (1996a). « La langue brésilienne (des effets de la colonisation sur la langue) ». *Linx*, n° 8, <<https://linx.revues.org/1139>>. Consulté le 30. 07.2017.
  - (1996b) *Les formes du silence. Dans le mouvement du sens*. Traduction de Pierre Léglise-Costa, avec révisions d'Eni Puccinelli Orlandi, de Francine Mazière et d'André Collinot. Paris : Édition des Cendres. [Texte original : (1992) *As formas do silêncio : no movimento dos Sentidos*. Campinas : Editora Da Unicamp]
  - (2007) « L'analyse du discours et ses entre-deux : notes sur son histoire au Brésil ». In : Eni Puccinelli Orlandi, Edoardo Guimarães (éds), *Un dialogue atlantique. Production des sciences du langage au Brésil*. Lyon : ENS éditions, p. 37-62.
- Rabah Saddek (1998). *L'Islam dans le discours médiatique. Comment les médias se représentent l'Islam en France ?* Beyrouth : Les éditions Al-Bouraq.
- Raus Rachele
- (2003a). « L'évolution de la locution "à la turque". Repenser l'événement sémantique », *Langage & Société*, n° 105, p. 39-68.
  - (2003b) « Dinâmica da relação "turcos-sultão" nos séculos XVII-XVIII e efeitos de sentido: pode-se falar de acontecimento semântico ? ». Traduction d'André Giraud et de Mariângela Joaquinho. *Linguas e Instrumentos linguísticos*, Vol.9/10, p. 9-45.
  - (2007) « La terminologie des Bourses italienne et française : quelle relation à la langue anglaise ? ». In I. Berh, D. Hentschel, M. Kauffmann, *Langue, économie et entreprise : le travail des mots*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 311- 325.
  - (2010) (éd.). *Multilinguismo e terminologia nell'Unione Europea. Problematiche e prospettive*. Milan : Hoepli.
  - (2011) « La traduction des termes en discours : la construction du point de vue dans les Amendements du Parlement européen ». In : Jacqueline Lillo (éd.), *D'Hier à aujourd'hui. La réception du lexique de spécialité*. Monza : Publimentica Publisher, p. 239-252.
  - (2012) « A não-inscrição da 'paridade' na lei constitucional francesa de 1999 ». Traduction de Débora Massmann. *Entremeios*, Vol. 4, n°1, p. 1-16. <<http://www.entremeios.inf.br/published/80.pdf>>. Consulté le 30. 07.2017
  - (2013a) « L'Eurojargon et sa variante française ». *Argotica*, vol.1 / n°2, p. 383-394. <[http://cis01.central.ucv.ro/litere/argotica/1.%20Argotica\\_Ro/files2013/Argotica\\_a\\_1\(2\)2013.pdf](http://cis01.central.ucv.ro/litere/argotica/1.%20Argotica_Ro/files2013/Argotica_a_1(2)2013.pdf)>. Consulté le 30. 07.2017
  - (2013b) *La terminologie multilingue. La traduction des termes de l'égalité H/F dans le discours international*. Bruxelles : De Boeck.
  - (2014) « Enjeux sociaux et culturels de la traduction française de 'gender mainstreaming' dans les discours des acteurs internationaux (1995-2000) ». *Repères-Dorif*, n°5. <[http://www.dorif.it/ezine/ezine\\_articles.php?art\\_id=183](http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?art_id=183)>. Consulté le 30. 07.2017
  - (2015a) « Types de contre-discours et remaniements 'codiscursifs' : l'inscription du dit d'ATTAC et du LEF dans les rapports du Parlement européen sur les femmes (2004-2012) ». *Semen*, n°39, p. 115-134.

- (2015b). « L'émergence d'un discours 'hégémonique' : quelle place pour le contre-discours altermondialiste dans les rapports du Parlement européen sur les femmes (2004-2012) ? ». In : Julien Aubussier, Tony Ramoneda (éds), *L'Europe en contre-discours*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 115-128.
  - (2017) « Les rapports d'initiative au Parlement européen ou comment la traduction influe sur les aspects performatifs d'un genre discursif ». *Mots. Les langages du politique*, n° 114, p. 95-115.
- Rist Gilbert (éd.) (2002). *Les mots du pouvoir. Sens et non-sens de la rhétorique internationale*. Paris : PUF.
- Rizzitelli Clara (2012). *La donna migrante nell'UE in una prospettiva italo-francese*. Quaderni di Donne & Ricerca, n°26.  
<[https://www.cirsde.unito.it/sites/c555/files/allegatiparagrafo/23-05-2016/quaderno\\_rizzitelli.pdf](https://www.cirsde.unito.it/sites/c555/files/allegatiparagrafo/23-05-2016/quaderno_rizzitelli.pdf)>. Consulté le 30. 07.2017.
- Steiner Béatrice (2002). « De la langue de bois à la langue de coton : les mots du pouvoir ». In : Gilbert Rist (éd.). *Les mots du pouvoir. Sens et non-sens de la rhétorique internationale*. Paris : PUF, p. 193-208.
- Tron Giorgio (2010). « Alcune postille sulla traduzione del modale *should* nei 'considerando' degli atti normativi », *Inter@lia*, n°46, p. 18-22.
- Uwe Poerksen (2011). *Parole di plastica. La neolingua di una dittatura internazionale*. Traduction d'Armando Capannolo. L'Aquila : Textus edizioni [texte original : (1989) *Die Plastikwörter. Die Diktatur einer internationalen Sprache*. Stuttgart : Klett-Cotta].

### Rapports parlementaires<sup>7</sup>

- Bozkurt Emine (2005). *Rapport sur le rôle des femmes en Turquie dans la vie sociale, économique et politique*.
- Dati Rachida (2015). *Rapport sur la prévention de la radicalisation et du recrutement des citoyens européens par des organisations terroristes*.
- Gurmai Zita (2008). *Rapport sur la situation des femmes dans les Balkans*.
- Gustaffson Mikael (2012). *Rapport sur le rôle de la femme dans l'économie verte*.
- Lívia Járóka (2006). *Rapport sur la situation des femmes roms dans l'Union européenne*.
- Norica Nicolai (2011). *Rapport sur la situation des femmes en période de guerre*.
- Parvanova Antonia (2010). *Rapport sur l'insertion sociale des femmes appartenant à des groupes ethniques minoritaires*.
- Romeva i Rueda Raül (2010) *Rapport sur les aspects relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte de la récession économique et de la crise financière*.
- Tarabella Marc (2010). *Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'Union européenne*.
- Valenciano Martínez-Orozco Elena (2004). *Rapport sur la situation des femmes issues de groupes minoritaires dans l'Union européenne*.
- Záborská Anna (2006). *Rapport sur l'approche intégrée de l'égalité des femmes et des hommes dans le cadre des travaux des commissions*.
- Wijkman Anders (2004). *Rapport sur la communication de la Commission au Conseil et au Parlement sur la Politique Intégrée des Produits - Développement d'une réflexion environnementale axée sur le cycle de vie*.

<sup>7</sup> Les rapports parlementaires sont déchargeables sur le site du PE (<http://www.europarl.europa.eu/portal/fr>). Nous n'avons rapporté ici que le titre de la version française des documents concernés.